

Dépendance, tolérance et sevrage de THC

Environ la moitié des personnes qui consomment des quantités importantes de cannabis développe une dépendance.

La dépendance physique est très rare. La tolérance et la dépendance n'apparaissent en général pas dans le cadre de l'usage occasionnel et largement et répandu du cannabis. Il ne s'agit pas d'un problème prioritaire.

Lorsque dans l'espace d'une année, trois ou plus des critères suivants sont présents simultanément, l'usager est considéré comme dépendant (d'après la CIM 10) :

- Craving – désir puissant et impérieux de consommer du cannabis
- Perte du contrôle
- Symptômes de sevrage
- Apparition d'une tolérance
- Difficultés sociales et professionnelles en raison de la consommation
- Consommation en dépit de dommages physiques ou psychiques liés au cannabis.

Lorsque le dernier critère seulement est présent, il s'agit d'un usage nocif.

Des symptômes végétatifs de sevrage du cannabis sont fréquents auprès des usagers dépendants, par exemple : craving, inappétence, troubles du sommeil, labilité émotionnelle, peur, hyperalgie, sueurs (principalement nocturnes), excitation, irritabilité générale, parfois jusqu'à l'agressivité, anxiété, rêves étranges.

Une prise de cannabis annule ces symptômes.